

EMS
Clairvully 

CAT
Clairvully 



Rapport annuel d'activité 2024



Rue des Savoies 1 - Case postale - 1585 Salavaux
Tél. 026 677 88 00 - Fax 026 677 88 99
info@clairvully.ch - www.clairvully.ch



L'EMS et CAT CLAIR VULLY 2024 EN BREF

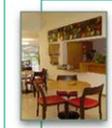


L'EMS et CAT Clair VULLY c'est...



5 secteurs d'activité:

- Secteur soins
- Secteur socio-culturel
- Secteur hôtelier
- Secteur de l'intendance
- Secteur administratif



Une réception et un accueil 5j/ 7j

- Une cafétéria 7j/7j
- Un service de buanderie interne
- 8'812 repas à domicile



97 collaborateurs au service de 48 résidents et de 15 bénéficiaires pouvant être accueillis au CAT par jour.



L'EMS Clair VULLY c'est aussi....



Un engagement dans la formation des nouveaux professionnels et l'accompagnement de 4 apprentis



Un engagement fort dans l'accompagnement et l'accès à l'insertion professionnelle.

L'EMS Clair VULLY c'est surtout....



Une philosophie et des valeurs ancrées dans le respect, le bien-être, le professionnalisme



LES ORGANES DE L'EMS CLAIR VULLY

Le Comité de direction

- M. Blaise CLERC: Président; Constantine
- Mme Cathy TAVARES: Secrétaire; Salavaux
- M. Ludovic BUTTICAZ: Membre; Villars-le-Grand
- M. Thierry SCHNEITER: Membre; Cudrefin
- M. David CHABANEL: Membre; Bellerive

La direction

- Mme Virginie DELBARRE: Directrice; Cudrefin

Commission de gestion

- Mme Sophie QUILLET, Missy
- M. Marcel CUANY, Chevroux
- M. Albert GAVILLET, Montmagny

Contrôleur des comptes

- Fiduciaire B.F.B Fidam Révision, Yverdon





LE MOT DU PRÉSIDENT

« **Au milieu de chaque difficulté se trouve une opportunité.** » (Albert Einstein)

Cher(e)s membres, cher(e)s résidents, cher(e)s familles et cher(e)s collaborateurs de l'EMS Clair Vully,

C'est avec cette pensée d'Albert Einstein que je souhaite vous transmettre mon message annuel. Les douze derniers mois ont marqué une période intense et significative pour notre EMS. Cette période écoulée a été caractérisée, non seulement par l'intégration complète de notre nouvelle Directrice, Virginie Delbarre, mais surtout et sous sa conduite, par un travail de fond nécessaire pour identifier et adresser plusieurs défis hérités. Le Comité de direction et moi-même tenons à la remercier vivement pour son engagement sans faille et de tous les instants.

Le contexte financier complexe, marqué par la pression sur les coûts, a nécessité des analyses approfondies. Ces investigations ont mis en lumière plusieurs manquements et irrégularités, notamment dans les domaines financier et informatique. L'audit financier, mené par la fiduciaire Locasser SA, a révélé un manque de rigueur de la part de notre ancien mandataire, avec des erreurs dans les comptes, des justificatifs manquants et des non-conformités réglementaires. Cette rupture de confiance nous a conduits à confier le mandat financier à la fiduciaire Locasser SA dès octobre 2024.

Dans le domaine informatique après une série de déconvenues opérationnelles, le Comité de direction a demandé à ce qu'une analyse soit faite sur l'état du parc informatique et sur la situation de la solution informatique en place. Cette analyse a confirmé des problématiques récurrentes et des vulnérabilités en matière de protection des données et de cybersécurité. Face à cette situation critique et à la non-conformité potentielle avec les exigences légales, des décisions ont été prises pour pallier aux différents problèmes rencontrés. Les démarches ont commencé au début 2025 et seront poursuivies durant l'année.

Malgré ces défis identifiés, cette période a surtout été celle d'une mobilisation exceptionnelle et d'un nouveau départ. La Direction et le Comité ont travaillé sans relâche pour établir un état des lieux complet et mettre en place les correctifs nécessaires. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Camille Puy, notre nouvelle responsable RH, le 1er décembre 2024. Son expertise est essentielle pour la remise en ordre de tous les dossiers employés.

Dans la gestion et la conduite de l'EMS, des outils de pilotage financier ont été implémentés, permettant une meilleure analyse et anticipation. Nous observons déjà des améliorations tangibles, notamment dans l'augmentation de la «Moyenne Plaisir», qui impacte positivement nos recettes, et dans une meilleure maîtrise de nos coûts.





LE RAPPORT DE LA DIRECTRICE

Un an déjà s'est écoulé depuis ma prise de fonction en tant que Directrice de l'EMS Clair Vully et c'est avec fierté, mais aussi lucidité, que je dresse ce premier bilan.

Après une année de transition, l'EMS a poursuivi sa trajectoire avec engagement et cohérence. Accompagnée par une équipe soudée et professionnelle, j'ai veillé à inscrire chacune de mes actions dans la continuité des valeurs qui font la force de notre établissement: le respect de la personne, l'attention portée à la qualité des soins, et la volonté constante d'offrir un cadre de vie et de travail digne, serein et stimulant.

2024 a été une année de bilan, d'analyse, d'ancrage, mais aussi de mise en mouvement. De nombreux chantiers ont été ouverts. Certains initiés en 2023 comme la politique de santé et sécurité au travail ou de nouveaux, tels que la consolidation de la politique RH, l'optimisation des évaluations Plaisir mais aussi la préparation de projet d'investissements à moyen et long terme.

Même si les défis restent nombreux, cette mise en mouvement permet d'entrevoir un avenir de bon augure, la pérennité et l'autonomie financière restant les éléments incontournables du maintien des valeurs et de la singularité de Clair Vully.

Je tiens à saluer ici la qualité du travail accompli par l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de l'EMS. Leur implication quotidienne, leur résilience, leur humanité et leur professionnalisme sont au cœur de la réussite de notre mission et sont une source d'inspiration permanente. Je remercie également les résidents et leurs familles pour leur confiance, ainsi que les membres du comité pour leur soutien sans faille tout au long de cette année.

Cette première année intense à vos côtés, chers résidents, chers collaborateurs, chères familles, chers membres du comité de direction a été une année si riche en apprentissage, en relations et chaleur humaine. Vos sourires, vos encouragements et votre confiance n'ont cessé d'être le moteur de mon investissement.

C'est, animée par une conviction forte que je poursuis mon engagement: continuer à faire de l'EMS Clair Vully un lieu de vie profondément humain, où chaque personne – qu'elle y réside, y travaille ou y collabore – se sente considérée, écoutée et valorisée.

Avec toute ma gratitude,

Virginie Delbarre
Directrice

« Partager, c'est semer des graines de bienveillance dans le quotidien des autres. »



Après le constat d'une surdotation en personnel, accentuée par l'engagement d'intérimaires, due aux habitudes prises durant la Covid 19; un retour obligatoire à un effectif en corrélation avec nos activités a débuté l'année écoulée. Ce défi se poursuit grâce à la résilience, l'unité et le professionnalisme de nos collaborateurs. Ils constituent la colonne vertébrale de notre institution. Leur engagement a été crucial pour maintenir un environnement accueillant et sécuritaire.

Le budget prévisionnel 2025, bien qu'encore déficitaire, marque une réduction significative du déficit par rapport à 2024, avec pour objectif un retour à l'équilibre en 2026. Cette trajectoire positive est le fruit des actions entreprises et de notre stratégie axée sur la Sécurité, le Bien Être de nos Résidents, la Digitalisation, l'Augmentation des Recettes et le Service Technique. Nous construisons des fondations solides pour l'avenir et cela passe aussi par la modification de nos statuts. Cette modification est nécessaire pour clarifier les éléments de gouvernance.

En conclusion, si l'année écoulée et le début de l'actuelle ont mis en lumière des situations passées nécessitant une remise en ordre, ces mois écoulés ont avant tout été l'occasion d'une formidable dynamique de redressement et d'un nouveau départ. Grâce à une collaboration renforcée entre le Comité de Direction et la Direction, avec le soutien de nos nouveaux partenaires, et surtout à l'engagement indéfectible de nos équipes, nous abordons l'avenir avec détermination et optimisme. Notre objectif principal reste, et demeurera toujours, le Bien-être, l'indépendance et la qualité de vie au sein de l'EMS Clair Vully.

Avec toute ma gratitude et mon engagement renouvelé,

Blaise Clerc

Président du Comité de Direction, EMS Clair Vully

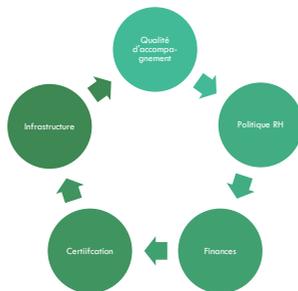
Salavaux, le 10 mai 2025



RAPPORT DE GESTION 2024



L'année 2024 a été marquée par un engagement fort de la direction et du comité de direction pour faire face à une situation financière préoccupante. Une analyse globale a permis de déterminer les axes stratégiques prioritaires pour les 5 années à venir. Cet engagement s'est concrétisé par la tenue de 5 séances du comité de direction complétées par de nombreux échanges et de validation de décisions. Les 5 axes prioritaires sont les suivants :



Face aux éléments mis en exergue lors de la présentation des comptes 2023 et le budget prévisionnel de 2024, des actions prioritaires ont été rapidement mises en œuvre :

FINANCES

Moyenne Plaisir :

Le fort impact financier de la baisse de la moyenne PLAISIR de ces dernières années a déclenché une introspection des pratiques internes, mais également externes de ces évaluations. Une séance de coaching a été organisée en septembre 2024 et une sensibilisation à l'ensemble des collaborateurs a été réalisée sur l'importance de la traçabilité des actes. Ces actions ont eu un effet positif sur l'évolution de la moyenne Plaisir avec une moyenne de 8,72 en 2024. Après l'audit financier la moyenne annoncée à l'AG 2024 de 8 s'est finalement révélée à 9.

Lits blancs : (lits inoccupés)

En 2023, malgré un taux d'occupation de près de 98%, 375 jours d'hébergement ont été inoccupés, représentant une moyenne d'attente de 10 jours pour un hébergement d'un lit disponible. L'impact conséquent sur les besoins grandissants en termes d'hébergement de notre région et sur les finances de l'EMS, des rencontres avec le BRIO, en charge de la coordination de l'hébergement de notre région ont été organisées dès juin. Le nombre journée de lits inoccupés s'élève à 170 en 2024 dont 40 journées d'hospitalisation.

Optimalisation de la structure de l'EMS :

Au cours de la procédure de renouvellement du droit d'exploiter échu au 10 octobre 2024, une mise en adéquation de la structure de l'EMS a été réalisée. Au regard du 49^{ème} lit inexploité depuis sa création en 2021, le rétablissement du droit d'exploiter a été redéfini à 48 lits selon la réalité d'accueil. Ceci offrant l'opportunité de la création d'un 49 -ème lit surnuméraire mis à disposition du réseau NB. Dès novembre 2024, l'EMS a ainsi pu offrir l'accueil d'hébergement de court séjour ou de demande d'hébergement urgent. Cette adaptation a permis de créer une opportunité de revenus complémentaires mais aussi d'optimiser le suivi des liquidités.

Audit financier et changement de fiduciaire :

A la suite de la découverte de plusieurs incohérences financières, un audit comptable et un bouclage des comptes exceptionnel au 30 septembre 2024 a été réalisé en octobre 2024 afin de clarifier la situation financière de l'EMS et son évolution. Des indicateurs précis de gestion ont également pu être mis à disposition de la direction permettant un suivi étroit de la santé financière de l'établissement.

Tout au long de l'année, d'autres actions ont permis d'anticiper l'augmentation des revenus et la limitation des coûts tels que :

- Multiplication des rencontres avec les fournisseurs de denrées alimentaires et fournisseurs de produits ménagers avec renégociation des contrats dès janvier 2025.
- Renégociation avec l'ABSMAD des prix de repas à domicile à 11,5 CHF contre 10 CHF dans un souci d'alignement des prix aux autres prestataires de la région sans conséquence pour les bénéficiaires.
- Augmentation du taux de fréquentation du CAT à 23% contre 18% en 2023 d'occupation grâce à une meilleure visibilité et la proactivité des équipes.

POLITIQUE RH

Le taux d'absentéisme préoccupant en 2023 et début 2024 impactant directement les dotations et le recours au personnel intérimaire ont amené, dès le mois de mai, à la mise en place d'une refonte de la politique de gestion des absences. Cette dernière axée sur la prévention, le suivi et l'accompagnement individualisé des absences s'est vu renforcée lors du renouvellement des contrats d'assurance aux personnes par la conclusion, dès janvier 2025, d'un partenariat avec un acteur local engagé dans ce domaine. Ces actions ont été accompagnées par la mise en place d'indicateurs facilitants l'analyse de l'absentéisme et une politique claire de recours au personnel intérimaire.

La surdotation estimée à plus de 5 EPT en 2023 a également fait l'objet d'une attention toute particulière. Fin octobre 2024, la mise à disposition d'indicateurs précis a permis de confirmer une surdotation de 8,47 EPT dans les secteurs soins et animation. L'objectif de mise en corrélation entre le financement et les dotations a été défini en privilégiant les départs naturels. Des actions rapides d'adaptation de l'organisation des soins ont été menées afin de garantir le maintien de la qualité des prestations fournies.

Au 1^{er} décembre, la prise de fonction de Madame Puy, responsable des ressources humaines a permis de renforcer cette politique RH et d'élargir le rôle de soutien offert aux responsables de secteur ainsi qu'à l'entier des collaborateurs. La poursuite des adaptations légales de la politique salariale et RH a été également accentuée.

L'engagement de la direction dans le maintien et le développement de la politique de bien être, santé et sécurité au travail a également été marquée par la mise en place d'une vidéosurveillance dissuasive pour donner suite à un cas d'effraction en mars 2024, ainsi que l'équipement des veilleurs par un dispositif de protection individuel ADRIEN.

INFRASTRUCTURE DE L'EMS

Aux vues des réparations urgentes réalisées en début d'année 2024 sur les stores et le parquet, un grand travail de répertoriage et d'identification des équipements, complété par l'analyse

des contrats de maintenance, a débuté en novembre 2024. Ce travail a été entamé afin d'établir un plan de rénovation, d'entretien et d'investissement le plus adéquat possible pour le bâtiment et les infrastructures de l'EMS âgés de 15 ans.

CERTIFICATION

La qualité de l'accompagnement restant une priorité constante, c'est dans cet esprit que la direction s'est engagée dans un processus structurant en vue de l'obtention d'une certification qualité d'ici à fin 2027. Cette démarche exigeante, mais essentielle, vise à garantir à long terme la cohérence, la traçabilité et la mise en valeur de nos pratiques, tout en favorisant l'amélioration continue.

LE RESIDENT AU CENTRE DES PREOCCUPATIONS

L'engagement envers la qualité d'accompagnement, le confort et le bien être des résidents s'est également reflété dans la diversité et la saveur des repas servis, l'implication des collaborateurs de l'intendance au maintien d'un environnement irréprochable mais également par l'adaptation constante de l'offre d'activités. Grâce à l'énergie et la créativité de l'équipe socio-culturelle des propositions originales, stimulantes et adaptées aux besoins et envies de chaque résidents et bénéficiaires du CAT ont vu le jour. Parmi celles-ci, la participation au festival Rock The Lakes ou l'activité AQUAZEN ont rencontré un enthousiasme tout particulier. Ces réussites encouragent à poursuivre dans cette voie, en proposant des activités qui favorisent le plaisir, la mobilité et la valorisation de chacun.

LES EVENEMENTS FORTS DE 2024

Après plus de 40 ans au service des résidents et de leurs familles au sein de l'EMS Clair Vully, le Docteur Pradervand a décidé de prendre une retraite bien méritée. L'EMS, les équipes et les résidents se sont donc préparés en cette fin d'année 2024 à cet événement important en préparant la transition et l'accueil des deux successeurs, le Docteur Hollanda et Doctoresse Bulliard. Nous remercions encore une fois le Docteur Pradervand pour son engagement et son implication sans limite ces 40 dernières années au sein de Clair Vully !

Le projet intergénérationnel enthousiasmant, avec la classe de 3P de Madame Nicod à Salavaux, a pris vie en avril 2024. Ce partenariat, né d'une volonté commune de créer du lien entre générations, permet aux enfants et aux résidents de se rencontrer 1 à 2 journées par mois autour d'activités partagées, dans une atmosphère simple, joyeuse et profondément humaine. Cette première année a été porteuse de sourires, de magnifiques souvenirs et moments de transmission mutuelle.

Un axe fort renforcé en 2024, est le soutien aux proches aidants et aux familles. Le CAT et l'EMS se sont ainsi engagés activement à leurs côtés. Cet engagement s'est concrétisé par l'organisation d'une journée portes ouvertes le 30 octobre 2024, dédiée à la présentation des principes de la Méthode Montessori adaptée aux personnes âgées. Ce moment a été l'occasion de créer un espace d'écoute, d'échange et de reconnaissance, ouvert à toutes les familles et proche-aidants. A cette occasion, nous avons eu l'immense privilège d'accueillir Madame Daniel, présidente de AG Montessori Paris, dont la présence chaleureuse et inspirante a profondément marqué l'événement.

Parmi les autres actions majeures de la poursuite de l'engagement de la direction dans le maintien de la qualité et le développement des compétences, il est primordial de mettre en

lumière le lancement d'un programme de formation interne. Celui-ci est à l'attention de l'ensemble des collaborateurs et a vu le jour grâce à l'investissement de Madame Robert, infirmière cheffe et Madame Fabiola Fischer, infirmière qui a mis à disposition ses compétences de formatrice. Ce programme intègre notamment les principes de la Méthode Montessori adaptés à la gérontologie, approche qui fait écho aux valeurs fondatrices de l'EMS : respect de l'autonomie, valorisation des capacités préservées, et accompagnement individualisé. L'accueil réservé à cette démarche confirme la volonté collective d'inscrire nos pratiques dans une logique bienveillante et innovante.

LES PERSPECTIVES 2025

Même si les perspectives 2025 s'avèrent axées sur l'ancrage et la poursuite des actions initiées en 2024, visant l'assainissement et la pérennité financière ; l'EMS se prépare à faire face aux nombreux et nouveaux enjeux financiers tels que la modification du financement des EMS dès 2026.

La digitalisation en marche...

Cette étape permettra l'aboutissement d'un aspect inconditionnel de la démarche de certification qualité entamée en 2024, tout en se préparant aux exigences liées au changement de financement des EMS.

Les seules limites seront celles fixées par les résidents...

« Répondre aux besoins et envies de chaque résident » voici en quelques mots l'état d'esprit des propositions d'activités et d'animation qui seront offertes aux résidents et aux bénéficiaires du CAT. Le bien-être, le mouvement et le plaisir au cœur de toutes nos actions.



Blaise Clerc
Président du comité de direction



Virginie Delbarre
Directrice

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2024



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024

de l'EMS Clair Vully tenue le 20 juin 2024 à 20h00 à 1585 Salavaux

Présence

Comité : Blaise Clerc, Président - David Chabanel, membre - Cathy Tavares, membre secrétaire - Ludovic Buttica, membre

Membres : Virginie Delbarre, Directrice, membres selon la liste de présences annexée

Excusés : M. Thierry Schneider, membre du comité ainsi que le Dr Pradervand selon la liste annexée

Le Président, ouvre l'assemblée et accueille cordialement tous les participants en leur souhaitant la bienvenue et passe la parole directement à la Directrice qui présidera l'assemblée. Directrice de l'établissement depuis le 1^{er} janvier 2024, elle se présente brièvement et nous fait part de l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Accueil
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Validation exceptionnelle des comptes 2022
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2023
5. Rapport du Président
6. Rapport de la Directrice
7. Présentation des comptes 2023 et commentaires
8. Rapport de l'organe de révision
9. Adoption des comptes 2023
10. Démission et élection d'un nouvel organe de révision
11. Validation du rapport de la commission de gestion
12. Démission de M. Blanc Charles-André et élection d'un nouveau membre
13. Budget 2024
14. Divers, propositions individuelles
15. Clôture et collation

1. Accueil

La Directrice prie les personnes présentes de bien vouloir remplir et signer la liste des présences et informe que la liste des personnes excusées est à disposition en excusant M. Thierry Schneider, membre du comité de direction ainsi que le Dr. Pradervand.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'assemblée approuve l'ordre du jour sans modification à l'unanimité.

3. Validation exceptionnelle des comptes 2022

La Directrice passe la parole à M. Quartacci de JQ Gestion Sàrl pour la présentation des nouveaux comptes 2022 avec des correctifs suite au changement des normes comptables exigé par l'Etat :

- Immobilisation : Le financement par les résidents ne peut pas faire de bénéfice. Le montant de CHF 92'484.- est transféré dans le compte investissements dans les Immobilisations
- Augmentation de la dette à court terme de CHF 29'386.- dans les Fonds de Provisions
- Charge d'exploitations : correction du montant pour sur le poste 43-Entretien et réparation à CHF 43'605.- au lieu de CHF 98817.- et sur le poste 44-charges des investissements de CHF 0.- au lieu de CHF 7'886.-
- Résultat d'exploitation pour 2022 amélioré de CHF 62'136.- pour un total déficitaire de CHF 230'992.-

M. Charles-André Blanc demande depuis quand cette directive est-elle en vigueur ? M. J. Quartacci précise qu'elle est en vigueur depuis 2022.

➤ La Directrice soumet à l'assemblée l'adoption des nouveaux comptes 2022 qui les accepte à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2023

➤ Le procès-verbal de l'assemblée générale 2023 est adopté à l'unanimité.

5. Rapport du Président

Le Président s'adresse à l'assemblée par une citation de Winston Churchill « Le changement est inévitable, Le changement pour le meilleur est un travail acharné. » Il reprend ces mots adressés dans le rapport d'activité 2023 en tant que nouveau président. Le début d'année 2024 maque une transition significative dans les nouveaux défis et opportunités et dans la transition de notre leadership avec l'accueil de notre nouvelle directrice Virginie Delbarre.

Tenant à remercier chaque collaborateur pour leur engagement sans faille qui ont su maintenir un environnement accueillant et sécuritaire pour nos résidents en promouvant les valeurs chères au cœur de l'EMS Clair-Vully : Bien-être, indépendance et qualité de vie.

Les enjeux sociétaux et financiers ainsi que les contraintes réglementaires et les coûts d'exploitation sont des défis que le Comité avec la Directrice s'engage à relever tout en préservant la qualité de vie au sein de notre établissement.

Le Président remercie tous pour leur confiance envers notre communauté et renouvèle son engagement. L'assemblée applaudit chaleureusement.

6. Rapport de la Directrice

La Directrice se prête avec beaucoup d'honneur et d'humilité à présenter son premier « rapport de la directrice » également publié dans le rapport d'activité 2023. Elle poursuit avec les remerciements de l'ensemble des collaborateurs, du comité de direction et particulièrement pour Nadia Lanfranconi pour son accueil et la transition pour la prise de poste avec la transmission des valeurs et philosophie autour du bien être des résidents et des collaborateurs. Un moment important a été la remise symbolique des clefs de l'EMS lors de l'inauguration de la piste de pétanque. En lui souhaitant une belle retraite elle poursuit avec quelques chiffres :

Les produits d'exploitation s'élevant à CHF 5'922'17.35, marquent une baisse des revenus malgré le maintien du taux d'occupation de 98%. Le lien direct se fait sur la baisse de moyenne Plaisir connue et qui prévoit un manque à gagner de plus de CHF 150'000.-. En parallèle, les recettes augmentent avec les bénéficiaires des repas (8407 repas en 2023 contre 7804 en 2022).

Les charges d'exploitation augmentent de + CHF 122'315.- pour un montant total de CHF 6'476'62.30. Malgré une diminution drastique des recours au personnel intérim les charges salariales augmentent ainsi que les coûts des produits alimentaires, ménagers et énergétiques. Malgré les efforts et les qualités de gestion, l'EMS annonce un résultat d'exploitation négatif de CHF 554'291.95 pour l'année 2023.

De son côté le CAT (centre d'accueil temporaire), présente un bilan positif avec un taux d'occupation de 40% et donc une marge d'évolution représentative.

En vue des nombreux enjeux à venir et de contraintes financières, elle tient à assurer de son engagement et de l'enthousiasme qui l'anime à relever les défis en gardant pour seul objectif : Un lieu où il fait bon vivre tant pour les résidents que pour les collaborateurs

« Je suis prête à relever ces défis avec le soutien du comité ». L'assemblée applaudit chaleureusement.

7. Présentations des comptes 2023 et commentaires

La parole est donnée à M. Jimmy Quartacci de JQ gestion, pour nous commenter les comptes 2023 comme suit :

7.I Statistiques - 2023 | Le taux d'activité s'élève à 98.17% (budget 98%) | La moyenne Plaisir budgétisé à 96.00 chute à 82.36 avec l'explication que cette baisse est dû aux décès, entrée de nouveaux résidents avec une meilleure santé et probablement politique de calculation. | Le financement résiduel est de 34.81 alors budgétisé à 37.05. Depuis 1 à 2 ans la part de l'Etat diminue.

7.II Bilan Actifs | L'écart de CHF -445'666.- par rapport à 2022 résulte de la baisse des liquidités et des immobilisations malgré l'augmentation de la valeur des titres et des créances s/pension.

Bilan Passifs | L'augmentation des passifs de CHF 563'746.- par rapport à 2022 résulte principalement de l'agrandissement du CAT 100% financé par l'EMS, de l'absorption de la perte 2023 de CHF -425'918,21

7.III Salaire du personnel | Les charges totales sont inférieures au budget annoncé de -91'604.- qui est principalement dû à la diminution du recours au personnel intérimaire.

7.III Charges d'exploitation | Les charges globales s'écartent du budget pour CHF -22'478.-.

7.III Recettes | la diminution de CHF -107'090.- pour la position 60-recettes des pensionnaires est due à la baisse de la moyenne Plaisir, malgré la récupération des allocations et API, le résultat des recettes d'exploitation est CHF -53'750 en dessous du budget.

7.III Résultat de l'exercice | Malgré un résultat CAT inattendu qui s'élève à CHF 92'747.-, le résultat de l'exercice s'élève à une perte de CHF -425'919.- soit CHF 18'989.- de plus que budgétisé.

La Directrice remercie M. J. Quatacci pour sa présentation et propose à l'assemblée de recueillir les commentaires et questions sur ce qui précède :

- M. Pierre Roth prend la parole et demande plus d'explication sur le résultat de l'exercice déficitaire et s'étonne du montant élevé de perte.

La Directrice présente les différents leviers d'action identifiés à ce jour sur lesquels on est en train d'agir pour freiner le déficit, tel que l'amélioration de l'évaluation de la Moyenne Plaisir, coordination avec le Brio, limitation des charges salariales.

Le Président confirme que le résultat déficitaire depuis 3-4 ans est important et nous devons y mettre un frein avec le souhait de retrouver l'équilibre d'ici 5 ans. Pour ce faire, nous avons agendé des séances de travail pour la mise en place d'un plan financier et plan d'action à court et mi-terme en tenant compte des évolutions de notre société et du bien-être des résidents.

M. Jimmy Quardacci précise que d'autres EMS ont également les mêmes difficultés financières et qu'on serait proportionnel à la moyenne.

- M. Pierre Roth suggère de trouver des synergies et groupement d'achat

La Directrice confirme que c'est une des pistes relevées dont il faudra étudier les réels gains et économies tout en gardant son indépendance d'action. Elle évoque l'article paru dans La Broye le 7 mars 2024 concernant l'étude de réunir des EMS du district de la Broye-Vully sous une seule entité dont le comité a confirmé son positionnement d'établissement indépendant à ce jour. Le souhait est de maintenir les liens régionaux de qualité et garder les liens locaux tel que pour l'alimentaire.

8. Rapports de l'organe de révision

M. Laurent Burlet, Fiduciaire BFC révision, atteste avoir contrôlé les comptes annuels de l'EMS Clair Vully pour l'exercice arrêté au 31.12.2023 selon les normes suisses. Il conclut que les comptes annuels présentés sont conformes à la loi Suisse et aux statuts et précise que la détection des fraudes ne fait pas parti de ce contrôle.

M. Burlet soumet sa démission à l'assemblée en remerciant pour ces nombreuses années de collaborations avec l'EMS. L'assemblée applaudit chaleureusement

9. Adoption des comptes 2023

- La Directrice soumet les comptes 2023 ainsi que le rapport de révision de la fiduciaire au vote de l'assemblée qui les accepte à l'unanimité.

10. Démission et élection d'un nouvel organe de révision

M. Jimmy Quartacci propose pour le nouvel organe de révision la fiduciaire BFB qui est spécialisée dans les révisions des EMS avec une solide expérience dont le Président, qui les connaît à titre privé, invite l'assemblée à l'accepter.

- La Directrice soumet au vote de l'assemblée ce nouvel organe qui est accepté à l'unanimité. Elle profite pour remercier avec les applaudissements chaleureux de l'assemblée pour l'engagement de M. Burlet auprès de l'EMS durant ces dernières années.

11. Validation du rapport de la commission de gestion

Dans son rapport, le rapporteur de la commission de gestion M. Charles-André Blanc remercie Mme Delbarre, Directrice et M. Clerc, Président du comité de direction pour leur accueil du 27 mars 2024, il annonce avoir pu parcourir une comptabilité claire et obtenu des réponses précises et satisfaisantes à leurs questions. Il constate le résultat négatif de l'exercice de CHF-424'918,21 et comprend les difficultés pour établir un exercice équilibré.

En conclusion, ils invitent l'assemblée à accepter les comptes 2023 présentés et à en donner décharge au Comité de direction, à la Commission de gestion ainsi qu'à la Direction.

- La Directrice soumet au vote de l'assemblée les comptes 2023 ainsi que le rapport de la commission de gestion et d'en donner décharge à la direction, au comité de direction et à la commission de gestion qui les accepte à l'unanimité.

12. Démission de M. Blanc Charles-André et élection d'un nouveau membre

M. Charles-André Blanc démissionnaire reprend la parole pour remercier le personnel, la direction et le comité pour leur excellent travail malgré la difficulté de la gestion avec les augmentations des frais ainsi que la masse salariale. Il ne se fait pas de grands soucis pour l'avenir de l'EMS qu'il lui reconnaît une qualité de vie exceptionnelle. Ce maintien d'excellence a effectivement un coût élevé.

Il invite l'assemblée à réélire le comité de commission de gestion en bloc et pour sa succession il propose Mme Sophie Quillet, élue municipale de la commune de Missy.

Mme Sophie Quillet soumet sa candidature et se présente à l'assemblée : originaire de la commune de Missy dont elle est élue municipale aux affaires sociales-culturelles, travaille à Estavayer, maman de 4 filles et exploitante d'une petite ferme agricole.

- L'assemblée confirme l'élection de Mme Quillet à l'unanimité avec de chaleureux applaudissements.

13. Budget 2024

M. Jimmy Quardacci prend la parole pour présenter le budget 2024 en relevant les positions importantes d'investissement d'achat pour un total de CHF 369'100. Soit pour les frais informatiques, pour l'entretien tel que les stores et parquet et d'achat d'équipement ainsi que pour l'équipements médico-techniques qui concerne les 48 lits médicalisés.



La Directrice prend la parole pour préciser les situations : réfection du parquet vieillissant pour qu'il puisse tenir encore 2, 3 ans. Concernant le remplacement des lits dont il n'y a déjà plus certaines pièces pour réparation, il y a une réflexion d'achat en bloc.

- Mireille Schaer remarque que si les lits sont obsolètes, l'EMS pourrait faire éventuellement une donation à une association ?

14. Divers, propositions individuelles

M. Cherbuin, résident, prend la parole pour demander de faire un hommage aux défunts. Le Président informe que les défunts sont mis à l'honneur dans le rapport d'activité et en leur mémoire, il propose à l'assemblée de faire 1 minutes de silence.

Le Président reprend la parole et tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs, Nadia Lanfranconi ainsi que Virginie Delbarre qui l'a succédé avec succès et qui s'est bien intégrée. Malgré les imprévus, l'objectif à long terme est de revenir à une normalité financière tout en gardant la même philosophie et valeurs. Dans les réflexions du comité, le souhait est de trouver des synergies et bonnes pratiques en collaboration plutôt avec l'EMS Marc Aurèle à Avenches.

Mme Laetitia Kohler, municipale de Vully-les-Lacs, prend la parole au nom de la commune de Vully-les-Lacs qui reconnaît la participation de l'établissement à l'animation et vie communale, dont il reçoit un total soutien et les remerciements.

M. Cherbuin, reprend la parole pour remercier tout le personnel ; les infirmières, personnel de cuisines, intendances, ... avec les applaudissements chaleureux de l'assemblée.

15. Clôture et collation

La Directrice clôt la séance à 21h24 en remerciant toutes les personnes présentes pour leur participation et elle invite chacun à partager la traditionnelle collation préparée avec soin par l'équipe de cuisine.

Salavaux, le 3 avril 2025|CT



DONS 2024

Au nom des résidents, nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien et vos dons très précieux !

André et Arlette Vionnet, Cotterd
André Hagner, Salavaux
Andreas Zaugg, Cudrefin
Anne Marie Thomet, Salavaux
Annelise Chappatte, Avenches
Anne-Lise Mosimann, Cudrefin
Annick D'Eramo, Combremont-le-Petit
Antoinette Oudot, Salavaux
Association du marché de Mur
Aubry Telecom SA, La Chauv-de-Fonds
Banque Raiffeisen Broye Vully Lacs, Domdidier
Bernard Müller, Yverdon-les-Bains
Catherine Bardet, Bellerive
Château de Constantine
Christian et Anne Lauener, Bellerive
Christian Siegfried, Vallamand
Claude et Suzanne Parisod, Payerne
Claude Jaquemet, Lucens
Clerc Consulting Sàrl, Constantine
Colette Cerf, Vallamand
Daniel Cornaz SA, Faoug
Daniel et Marguerite Dupraz, Bex
Daniel François Claude, Cudrefin
Daniel Henri Eskenazi, Bellerive
Denise Menétrey Choulat, Salavaux
Elisabeth Bober, Grandcour
Eloi et Daisy Berchier, Payerne
Eric et Christiane Bardet, Avenches
Famille Florence Tétard
Fiduciaire BFC Sàrl, Montagny-Yverdon
Francine Tombez, Salavaux
François Bays et Madeleine Crausaz, Avenches
François Cornaz, Faoug
Françoise Wuillemin, Montmagny
Frédéric et Christiane Haenni, Vallamand
Georges Jomini, Payerne
Gilles Glutz, Oleyres

Groupement des dames du Haut-Vully
Henri et Yvette Geissbühler, Constantine
Hermann et Ingrid Friedrich, Avenches
Hermann Vonlanthen, Vallamand
Imprimerie Freléchoz-Berset Sàrl, Domdidier
Jacqueline Laubscher, Faoug
Jacqueline Laubscher, Faoug
Jean-Jacques et Annette Läderach, Oleyres
Jean-Michel Nicolier, Oleyres
Jean-Pierre et Liliane Bossy, Salavaux
Jean-Pierre et Sylviane Blaser, Constantine
Juliette Krenger, Faoug
Laurence Terrin Kunz, Fribourg
Lisette Girard, Cotterd
Lucette Monney, Villars-le-Grand
Marché du Vignoble SA, Salavaux
Marianne Delacour, Villars-le-Grand
Marianne Fontanellaz, Cudrefin
Marie-Rose Maibach, Donatyre
Martine Perrin, Payerne
Micheline Bondallaz, Avenches
Mireille Schaer, Salavaux
Nicolas et Marie-Pierre Vincent, Vallamand
Pascale Vernez, Avenches
Philippe Jaunin, Villars-le-Grand
Philippe Terrin, Corcelles-Payerne
Pierre et Antoinette Collet, Morat
Pierrette Monney, Avenches
Pompes Funèbres Générales SA, Lausanne
Pompes Funèbres Verdon SA, Payerne
Raoul Mauron et Catherine Monney, St-Aubin
Raymond et Lise Etter, Villars-le-Grand
René et Christine Schnider, Faoug
Riveiro Immobilier SA, Cudrefin
Robert et Françoise Bardet, Villars-le-Grand
Rose-Marie Glutz, Oleyres
Rose-Marie Jan du Chêne, Payerne



Ruth Hauenstein, Versoix
 Ruth Sürmely, EMS Clair Vully
 Serge Puthod, EMS Clair Vully
 Simon Waknine, Pully
 Simone Lauper, Vallamand
 Société de couture de Mur

Suzanne Denoth, Salavaux
 Sylviane Savary-Tombe, Payerne
 Trudi Grandjean, Salavaux
 Violette Mühlethaler, Avenches
 William Loup, Constantine
 Wolff Obrist Architectes Sàrl, Lausanne

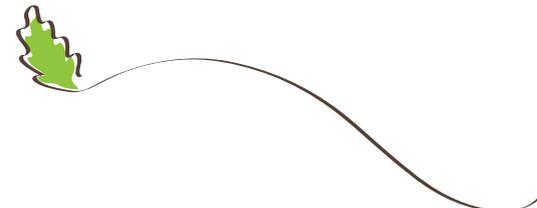
EN MÉMOIRE DE...

**Les personnes que nous aimons quittent un jour nos yeux
 mais jamais notre cœur**

Nous rappelons, pour mémoire, les noms des résidents décédés en 2024 :

15.01.2024	BLANC Eva	1944
16.01.2024	PARISOD Roger	1942
26.01.2024	ETTER Ruth	1934
06.02.2024	MATUSIAK Antoine	1948
11.03.2024	DAVOUDIAN Hovsep	1942
27.04.2024	BÜTIKOFER Werner	1925
27.08.2024	STADELMANN Henriette	1930
05.09.2024	LEUBA Irma	1929
06.10.2024	PUTHOD Serge	1932
29.10.2024	FELLER Hélène	1932
02.11.2024	SANSONNENS Jeannine	1932
22.11.2024	GLAUS Monique	1932
13.12.2024	THUNER Hilda Heidi	1938

En exprimant encore toute notre profonde sympathie aux familles.



Dons et cotisations des communes

Avenches
 Vully-les-Lacs

Les dons inférieurs à CHF 50.- ne sont pas inscrits mais ont également toute leur importance. Que chacun et chacune se sentent remerciés.

Chaque don est précieux! MERCI!



Rapport de la commission de gestion sur l'exercice 2024

La commission de gestion composée de MM. et Mme

- Marcel Cuany
- Albert Gavillet
- Sophie Quillet

A été reçue par Mme Virginie Delbarre Directrice et M. Blaise Clerc, président du comité de Direction le 12 mai dernier afin d'échanger au sujet des comptes 2024, du rapport de la fiduciaire Locasser SA, ainsi que du rapport de gestion.

Introduction

L'EMS Clair Vully traverse actuellement une période marquée par de nombreux défis organisationnels et opérationnels. A la suite de la détection de diverses incohérences financières, un audit a été commandité en septembre 2024, à l'initiative du comité de direction. Cette démarche rapide et transparente a été saluée par la commission, qui tient à féliciter le comité pour sa réactivité et son sens des responsabilités.

Contrôle financier

Le contrôle engagé a mis en lumière plusieurs anomalies dans la gestion financière de l'établissement. Face à ces constats préoccupants, le comité a pris des mesures immédiates, parmi lesquelles le changement de fiduciaire. Cette décision, jugée très pertinente, a permis d'assainir la gestion comptable et d'apporter davantage de clarté et de rigueur dans le suivi des finances.

Gestion du personnel

Outre les aspects financiers, l'EMS a également dû faire face à des difficultés liées à la gestion du personnel, notamment en ce qui concerne l'absentéisme et une surdotation en effectifs. Ces problématiques, identifiées comme critiques pour le bon fonctionnement de l'établissement, ont été progressivement prises en main. L'engagement d'une responsable des ressources humaines a été un levier important dans cette dynamique de redressement. Plusieurs mesures correctives ont été mises en place, et une amélioration progressive de la situation est déjà perceptible.

Conclusion

L'EMS Clair Vully fait face à une phase complexe de réajustement et de réorganisation. Toutefois, les actions entreprises, notamment le contrôle financier, le changement de fiduciaire, et l'engagement d'une responsable RH, témoignent d'une volonté claire de redressement. La commission reste attentive à l'évolution de la situation et encourage le comité à poursuivre dans cette voie constructive, afin d'assurer la qualité des prestations aux résidents et la stabilité de l'institution.

Gavillet Albert

Cuany Marcel

Quillet Sophie
Rapporteuse

Missy, le 21 mai 2025



BFB Fidam révision SA
Y-PARC - Swiss Technopole
Rue Gallilée 15
CH-1400 Yverdon-les-Bains

Téléphone +41 (0)21 641 46 46
Téléfax +41 (0)21 641 46 40
E-mail : contact@bfbvd.ch

BFB

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de l'association EMS Clair Vully Salavaux

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association EMS Clair Vully pour l'exercice 2024 arrêté au 31 décembre 2024. Les comptes annuels de l'association pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été audités par un autre organe de révision qui a émis en date du 14 mai 2024 un rapport en contrôle restreint avec une opinion d'audit non modifiée sur ces comptes annuels.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 14 mai 2025

BFB Fidam révision SA


Jonas Gavillet
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Samuel Jaccard
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :
- bilan
- compte de résultat
- annexe

LES COMPTES



EMS Clair Vully
Salavaux

BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE	2024	2023	Variation
ACTIFS	CHF	CHF	CHF
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme	1 939 769.01	1 744 289.90	195 479.11
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	607 643.25	717 584.08	(109 940.83)
Autres créances à court terme	52 634.79	38 026.68	14 608.11
Actifs de régularisation	188 301.67	768 156.34	(579 854.67)
Total actifs circulants	2 788 348.72	3 268 057.00	(479 708.28)
Mobilier et agencement	37 176.54	43 372.64	(6 196.10)
Immeuble EMS	4 131 524.30	4 335 094.30	(203 570.00)
Immeuble CAT	1 494 895.00	1 851 185.33	(356 290.33)
Total actifs immobilisés	5 663 595.84	6 229 652.27	(566 056.43)
TOTAL ACTIFS	8 451 944.56	9 497 709.27	(1 045 764.71)
PASSIFS			
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services	132 630.34	339 535.93	(206 905.59)
Autres dettes à court terme (CT)	287 093.80	199 232.30	87 861.50
Dettes à court terme (CT) portant intérêt	203 570.00	203 570.00	0.00
Passifs de régularisation et provisions à court terme	289 859.40	107 483.25	182 376.15
Total capitaux étrangers à court terme	913 153.54	849 821.48	63 332.06
Dettes à long terme (LT) portant intérêt	3 809 480.50	4 013 050.50	(203 570.00)
Fonds affectés	2 427 459.64	2 350 793.54	76 666.10
Total capitaux étrangers à long terme	6 236 940.14	6 363 844.04	(126 903.90)
Capitaux propres	(211 523.75)	214 394.46	(425 918.21)
Réserves facultatives issues du bénéfice	919 274.45	2 495 567.50	(1 576 293.05)
Résultat de l'exercice	594 100.18	(425 918.21)	1 020 018.39
Total capitaux propres	1 301 850.88	2 284 043.75	(982 192.87)
TOTAL PASSIFS	8 451 944.56	9 497 709.27	(1 045 764.71)



EMS Clair Vully
Salavaux

COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE	2024	2023	Variation
Taxes d'hébergement	5 667 098.55	5 588 629.55	78 469.00
Divers produits	11 142.77	53 964.10	(42 821.33)
Produits sur exercices antérieurs	2 569.00	25 263.65	(22 694.65)
Total taxes d'hébergement	5 680 810.32	5 667 857.30	12 953.02
Autres prestations aux résidents	37 249.75	29 041.25	8 208.50
Intérêts créanciers	254.15	309.45	(55.30)
Recettes CAT	231 328.95	225 424.05	5 904.90
Prestations au personnel ou à des tiers	179 864.10	182 349.30	(2 485.20)
Divers et subventions d'exploitation, dons et legs	46 368.06	15 958.05	30 410.01
Total recettes diverses	495 065.01	453 082.10	41 982.91
PRODUITS	6 175 875.33	6 120 939.40	54 935.93
Salaires du personnel	(4 633 526.65)	(4 543 266.75)	(90 259.90)
Indemnités des instances décisionnelles	(2 900.00)	(2 900.00)	0.00
Charges sociales (parts patronales)	(1 006 999.25)	(1 000 781.55)	(6 217.70)
Honoraires pour prestations de tiers	(143 910.55)	(44 808.50)	(99 102.05)
Autres charges du personnel	(86 660.74)	(105 113.95)	18 453.21
Total salaires et charges sociales	(5 873 997.19)	(5 696 870.75)	(177 126.44)
Matériel médical d'exploitation	(23 667.35)	(28 909.60)	5 242.25
Produits alimentaires	(280 691.26)	(285 154.95)	4 463.69
Autres charges ménagères	(66 985.66)	(84 997.29)	18 011.63
Contrat d'entretien, outillage et matériel d'atelier	(45 350.50)	(42 875.39)	(2 475.11)
Eau et énergie	(73 062.25)	(84 121.95)	11 059.70
Intérêts sur c/c, emprunts non liés aux investissements	(683.90)	(651.52)	(32.38)
Frais de bureau et d'administration	(159 231.02)	(102 730.22)	(56 500.80)
Evacuation des déchets	(13 724.70)	(12 744.80)	(979.90)
Autres charges d'exploitation	(298 341.97)	(243 427.54)	(54 914.43)
Total autres charges d'exploitation	(961 738.61)	(885 613.26)	(76 125.35)
CHARGES	(6 835 735.80)	(6 582 484.01)	(253 251.79)
RESULTAT EXPLOITATION	(659 860.47)	(461 544.61)	(198 315.86)
Résultat mobilier	(4 844.97)	(3 708.07)	(1 136.90)
Résultat immobilier	81 511.07	127 664.35	(46 153.28)
(Attribution) / dissolution fonds investissement	(76 666.10)	(123 956.28)	47 290.18
RESULTAT INVESTISSEMENT APRES (ATTRIB.) / DISSOL.	0.00	0.00	0.00
Résultat immeuble exploitation annexe	(356 290.33)	9 500.00	(365 790.33)
Résultat capitaux	21 352.93	12 016.45	9 336.48
Résultat dons	12 605.00	14 109.95	(1 504.95)
Résultat dons pour les collaborateurs	0.00	(4 570.00)	4 570.00
RESULTAT HORS EXPLOITATION	(322 332.40)	31 056.40	(353 388.80)
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT (ATTRIB.) / DISSOL. RESERVES	(982 192.87)	(430 488.21)	(551 704.66)
(Attribution) / dissolution réserves facultatives issues du bénéfice	1 576 293.05	4 570.00	1 571 723.05
RESULTAT DE L'EXERCICE	594 100.18	(425 918.21)	1 020 018.39

Fête annuelle de l'EMS Clair Vully sur le thème

« CAMPAGNE CHIC »

Le samedi 30 août 2025 de 11h00 à 16h00

Les résidents et le personnel se réjouissent de passer cette journée en
votre compagnie.

